



**CONCOURS EXTERNE
D'ACCÈS AU CADRE D'EMPLOIS
DES INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX**

Photo

SESSION 2018

**DOSSIER A FOURNIR PAR LE CANDIDAT
AU CONCOURS EXTERNE**

**À CONSTITUER UNIQUEMENT PAR LES CANDIDATS
ADMISSIBLES AU CONCOURS EXTERNE**

**DOSSIER À RETOURNER AU PLUS TARD LE 9 NOVEMBRE 2018
SOIT PAR VOIE POSTALE, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI,
À L'ADRESSE SUIVANTE :**

**CNFPT
SERVICE DES CONCOURS
80 rue de Reuilly
CS 41232
75578 Paris Cedex 12**

SOIT PAR VOIE ELECTRONIQUE A L'ADRESSE SUIVANTE :

concours@cnfpt.fr

NOM D'USAGE :

NOM DE FAMILLE :

Prénom :

Liste des documents constituant le dossier

Aux termes du décret n°2016-205 du 26 février 2016 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs en chef territoriaux, la première épreuve orale d'admission du concours externe consiste en « **un entretien avec le jury, à partir d'un dossier permettant d'apprécier son parcours, ses réalisations, ses capacités d'analyse et de synthèse ainsi que sa motivation et sa capacité à exercer les missions et les fonctions dévolues aux ingénieurs en chef territoriaux** ».

Durée de l'épreuve : 30 mn dont un exposé liminaire d'au plus de 10 minutes – coefficient 5 – Pas de programme réglementaire.

◆ **Document n°1**

Déclaration sur l'honneur ci-jointe, à compléter

◆ **Document n° 2**

Accusé de réception ci-joint, à compléter

(Un seul exemplaire - Ne pas agraffer au document)

Ce document attestera de la bonne réception du dossier par le service des concours sans présumer de son caractère complet ou non.

◆ **Document n° 3**

Curriculum vitae détaillé à joindre au dossier

◆ **Document n° 4**

Note de quatre pages maximum dactylographiées à joindre au dossier

Le candidat y présentera les stages effectués, les activités et les travaux réalisés ou auxquels il a pris part ainsi que les enseignements qu'il en a tirés et, le cas échéant, un engagement personnel dans une activité associative ou extrascolaire à laquelle il a participé.

◆ **Document n° 5**

Une lettre de motivation de deux pages maximum dactylographiées à joindre au dossier

Le candidat y explicitera son intérêt pour les missions et les fonctions dévolues aux ingénieurs en chef territoriaux.

Le dossier du candidat est à retourner **au plus tard le 9 novembre 2018**, soit par voie postale (le cachet de la poste faisant foi), soit par voie électronique.
Il est conseillé au candidat d'en conserver un exemplaire.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e)
souhaite me présenter au concours externe d'ingénieur
territorial en chef, session 2018.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude de toutes les
informations figurant dans le présent dossier.

Fait à , le |__| |__| |____|

Signature

Cette attestation est la propriété exclusive du candidat, qui en certifie l'authenticité des informations. Elle est faite pour servir et valoir ce que de droit.

DOCUMENT N° 2

DOCUMENT EN **UN SEUL EXEMPLAIRE**

NE PAS AGRAFER AU DOSSIER SVP

DOCUMENT DESTINÉ AU SERVICE DES CONCOURS

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

À remplir par le candidat

NOM D'USAGE :

NOM DE FAMILLE :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : |__| |__| |____|

ADRESSE POSTALE PERSONNELLE :

.....
.....
.....

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Le service organisateur des concours accuse bonne réception du dossier, enregistré le |__| |__| |____| sans présumer de son caractère complet ou non.

Nom et signature de l'autorité administrative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire.